

posé une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. J'aimerais maintenant l'adresser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La voici:

En raison des recherches intensifiées dans l'Arctique poursuivies par les gouvernements américain et soviétique au moyen de stations secondaires, le ministre pourrait-il dire à la Chambre à la première occasion ce que fait le Canada dans cette région?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Comme l'a dit le député, il s'agit d'une question qui relève surtout du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Cependant, je me ferai un plaisir de signaler au ministre la question posée par le député et de lui fournir le renseignement.

M. Paproski: Une question supplémentaire ou, du moins, connexe. La plupart d'entre nous ont pu lire dans les journaux que les gens de son ministère—et il y était notamment question du secrétaire parlementaire—étaient au Venezuela ou dans la mer des Caraïbes pour y étudier les courants...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme on le disait tout à l'heure, le député de Calgary-Nord pourrait peut-être poser sa question supplémentaire maintenant, qui porte apparemment sur un sujet d'importance.

LA SOUVERAINETÉ

L'ARCTIQUE—LA RÉACTION AMÉRICAINE À LA PRISE DE POSITION CANADIENNE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Étant donné qu'en réponse à ma question le premier ministre a dit qu'il n'avait eu connaissance d'aucune protestation officielle ou formelle de la part des États-Unis, voudrait-il, en sa qualité de premier ministre du Canada, tâcher de savoir si les États-Unis se sont officiellement opposés à notre prise de position au sujet de l'Arctique et à la mesure législative qui sera présentée à la Chambre lundi? Au dire de M. Robert McCloskey, il n'y a pas eu de consultation, tandis que d'après le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il y en aurait eu.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il y a eu consultation. D'assez nombreux entretiens ont eu lieu avec les fonctionnaires des États-Unis à ce sujet. Quant à savoir s'il y a eu une protestation officielle ou s'il y en aura une, je suis sûr que, le cas échéant, j'en entendrai parler tôt ou tard.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

[M. Paproski.]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE CAS DES PETITES ÉCOLES DE PILOTAGE

M. Jerry Pringle (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Sauf votre respect, j'aimerais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour poser une question supplémentaire importante, à mon sens, pour le succès des petites compagnies canadiennes qui éprouvent beaucoup de difficultés.

Des voix: D'accord.

M. Pringle: Comme les écoles de pilotage doivent faire des placements considérables pour avoir droit à des permis de transport aérien, le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que le règlement sera révisé de façon à en combler les lacunes avant que les propriétaires détenteurs de permis ne soient forcés à se retirer des affaires?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je suis très heureux de pouvoir dire au député, vu son inquiétude légitime, que des modifications ou un nouveau règlement seront présentés le plus tôt possible pour remédier à la situation qu'il vient de décrire.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—MOTION BLÂMANTE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'EMPLOI, DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE RELATIONS SYNDICALES

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby) propose:

Que cette Chambre blâme le gouvernement a) pour ne pas fournir un programme de plein emploi, b) pour sa politique de main-d'œuvre discriminatoire et inefficace et, c) pour ses relations tendues avec les syndicats de ses employés.

—Après les élections de juin 1968, le peuple canadien, pour la première fois dans l'histoire, avait raison de croire qu'il s'était doté d'un gouvernement qui serait dirigé par un homme dont la personnalité alliait deux qualités très souhaitables, la compétence intellectuelle et un souci moral.